



**F F T T** (FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE)

**C.D. 41 T.T.**

**Maison départementale des sports**

*1, av de Châteaudun*

**BP 50050**

**41000 BLOIS**

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR**  
**DU 19 FEVRIER 2018**

PV N° 336

**Présents** : Jean-Claude PINGUET – Tania PEGUET – Maxime ORGEBIN – Fabien BOUBET – Elisabeth AUGER – Francis LUCAS – Morgan REGNIER – Cécile RETIF – Mickaël MANDARD – Christian LEMAIRE- Aurélie RUBIO- Gallien DELAGE– Laurent PINAULT –

**Absents excusés** : D. GILLARD

**Absents** : C. BOUDIER- J. MEUNIER

\*\*\*

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

Approbation du PV N°335 à l'unanimité.

**GESTION ADMINISTRATIVE**

- Le comité décide de maintenir le club de Binas en championnat par équipe pour cette saison malgré le retard de paiement. Et ceci afin de ne pas pénaliser les autres équipes engagées. Mais si le club ne règle pas ses 2 années d'arriéré, il ne lui sera pas possible de se réengager pour la saison prochaine.

- Point sur rencontre Comité TT 41/Ligue/Club de Mer.
- Le Comité TT 41 réfléchit sur un éventuel départ volontaire de son salarié E. Ledouairon.
- Finances : Résiliation de la convention avec Fiducial à faire au plus tard le 31/03/2018 en recommandé (délai de 3 mois pour résiliation effective au 30/06/2018).
- Informatique : Accepte proposition et aide de Nico Angenon pour site Comité TT 41.
- **Point licenciation** : - 80 licences à ce jour.
- GIRP : Pas de formation GIRP dans le nord du département
- Formation SPID : le 08/03/2018 à 18 h à Vineuil.
- Tous les challenges sont envoyés par mail aux clubs chaque début de mois.

### **GESTION TECHNIQUE**

**Critérium Fédéral** : Il a été décidé d'avancer les horaires. Merci aux clubs d'avoir respecté les horaires. Mais constat d'une cinquantaine d'absences. 21 forfaits général. JA C. Rétif et M. Régnier pour les jeunes l'après-midi. JA M. Mandard pour les tableaux du soir. Début 13 h 00. En fonction des lieux de compétition, le Comité TT 41 réfléchit à l'idée de faire débiter les tours plus tôt. Eventuellement : 11 h / 16 h 30 pour les jeunes et début à 16 h 30 pour les adultes.

**Championnat Jeunes** à Blois le 10/02/2018 de 10 h à 18 h. 14 équipes mais 17 engagées. Prochain tour : le 12/05/2018 à Blois.

**Championnat du Centre** : les 9 et 10 juin 2018 d'où annulation par la Ligue du tournoi de Villefranche sur Cher.

**Championnat par équipes** : 1<sup>ère</sup> journée = aucune amende.  
Confirmation de la nécessité d'avoir un JA en excellence.

Un club accédant en régional en 2<sup>ème</sup> phase paye à la Ligue l'engagement de son équipe alors qu'il a également payé son engagement au Comité pour la saison entière. Tarification à voir pour la Ligue. Tarification à mettre à jour.

Journée 7 phase 2 au niveau régional : possibilité de jouer avant. Le Comité est d'accord pour faire jouer cette journée n'importe quand. Suit décision de la Ligue. Merci aux clubs de mettre en copie Francis Lucas et Maxime Orgebin. Faire suivre message de la Ligue.

Amendes Equipes Forfaits : Vendôme 2<sup>ème</sup> phase, forfait général en D4 (45 euros)  
Romorantin 2<sup>ème</sup> phase, forfait général en D4 (45 euros).

Tarifcation : Amende de 5 euros pour équipe incomplète.

Excellence saison 2018/2019 : Poule de 8 conformément au règlement du championnat par équipes.

**Coupe du Loir et Cher** : 12 équipes engagées, premier tour le 24/02/2018.

2<sup>ème</sup> tour le 14/04/2018. Si non utilisation GIRP, les résultats seront saisis par F. Boubet.

**Coupe Vétérans** : A Mer le 07/01/2018. 4 en V3, 2 en V2, 4 en V1. Moins de participants.

**Finales par classement** : Envoi des inscriptions par A. Rubio. Le 04/03/2018 à Chailles.

**Balbutop** : RAS

**Arbitrage** : Convocation envoyée au JA qui doit la laisser au club qui reçoit. Sinon le club qui reçoit a une amende.

**Commission Corporative** : Régionaux corpos le 24/02/2018 à Chailles. 137 engagements en simple. Arbitrage : Cécile Rétif et Maxime Orgebin.

Tournoi Gentleman : A eu lieu le 12/01/2018 à Chailles. Environ 600 euros de bénéfice qui seront remis à la Banque Alimentaire du Loir et Cher.

**Coupe mixte** : le 25/02/2018 à Morée.

**Pour rappel, les membres du Comité TT 41 sont des bénévoles. En cas d'erreur, merci d'être indulgent.**

Fin de la réunion 22 h 45

Document rédigé par la Secrétaire Générale

T. Péguet